

UN PARCOURS SUR 6 MOIS

avec ateliers, immersions, partage d'expériences...

UNE AIDE JUSQU'À 500€/MOIS

01

QU'EST CE QUE C'EST ???

Un parcours entièrement personnalisé avec :

- Un référent unique
- Un programme individualisé, sur-mesure et sans rupture
- Des ateliers intensifs en groupe et des démarches en autonomie
- Des outils pour aider dans les démarches
- Des mises en situation avec immersions en entreprise
- Une allocation allant jusqu'à 500€/mois

02

POUR QUI ?

Les jeunes de 16 à 25 ans (29 ans révolus pour les jeunes en situation de handicap)

- Ni en emploi (ou en emploi précaire), ni en formation, ni en étude et en recherche de solution d'avenir
- Prêts à s'investir et à bâtir un projet professionnel durable : un jeune acteur de son projet !
- A la recherche d'expériences professionnelles (immersion en entreprise, formation, alternance, service civique...)

03

CONCRETEMENT, C'EST QUOI LE CEJ ?

15 à 20h d'activités/semaine

Un programme pour découvrir le monde professionnel avec ateliers, immersions en entreprise, démarches, entretiens...

- En collectif pour partager, échanger et développer la cohésion de groupe
- En autonomie avec des actions de découvertes et de recherches à réaliser
- Mobilisé sur 7 thématiques clés (emploi, orientation/formation, citoyenneté, santé, logement, mobilité, sport/culture/loisirs)
- Autour d'activités, en lien avec les centres d'intérêts des jeunes (sport, bien-être, confiance en soi...)
- Développé pour mettre en valeur les talents et compétences du jeune

04

C'EST QUOI UN RÉFÉRENT UNIQUE ?

Un conseiller dédié, de bout en bout qui :

- Co-construit le parcours avec le jeune autour de ses besoins et des réalités professionnelles
- Apporte un soutien renforcé et individualisé au quotidien avec des contacts réguliers
- Oriente et accompagne le jeune tout au long du parcours
- Propose des outils et des conseils adaptés au projet

EN RÉSUMÉ, le CEJ = dispositif "GAGNANT-GAGNANT" !

- Une solution clé en main destinée aux 16/25 ans
- Un accélérateur d'expériences pour une entrée facilitée vers l'emploi durable
- Un contrat réciproque : jeune/conseiller/Mission Locale, qui engage !
- Un parcours structuré et formateur qui encourage l'autonomie
- Une mise en application concrète à travers des immersions en entreprise et l'emploi
- Une aide allant jusqu'à 500€/mois pour aider au quotidien





UN NOUVEAU PARCOURS

qui accélère l'accès à l'emploi des JEUNES
16/25 ANS

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

COMMENT INTÉGRER LE PROGRAMME ?

PRENDRE CONTACT

Avec un conseiller de la Mission Locale



TROUVER SA SOLUTION D'AVENIR

Etre en emploi, en formation...

EN PARLER COMPRENDRE

Lors d'un entretien et d'un diagnostic

APPRENDRE / SE FORMER CONSTRUIRE

Accéder aux activités CEJ : ateliers, immersions en entreprise, démarches, entretiens...



DOCUMENTS POUR L'INSCRIPTION

- Carte d'identité ou Passeport
- Relevé d'identité bancaire
- Attestation CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- Avis d'imposition du jeune (ou celui des parents)



INSCRIPTION

auprès d'un conseiller au 02 37 36 49 50

Mission Locale de l'arrondissement de Chartres
21 rue Vincent Chevard - 28000 CHARTRES
www.mla-chartres.fr /  [missionlocale.chartres](https://www.facebook.com/missionlocale.chartres)

